

Le long de la promenade du Sierroz (et du futur projet de voie verte), à proximité de l'École de Lafin, les barrières postées à l'entrée du chemin des Ecoliers rendent l'accès compliqué pour les vélos seuls et impossible pour les vélos avec carriole ou tandems.

Réponse MAIRIE 12.04.2017

Cet aménagement a été réalisé afin de dissuader le passage des cycles motorisés tel que scooters ou autres.

COMMENTAIRE ROUE LIBRE 20.04.2017

Certes mais cette dissuasion se traduit par l'impossibilité d'emprunter cet itinéraire pour une partie des personnes se déplaçant à vélo